COLLEGE JEAN MONNET AVENUE DE LA REDOUTE 14150 OUISTREHAM

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de séance	JEUDI 17 AVRIL 2014	Séance	X ordinaire ☐ extraordinaire
Heure de séance	17H30		
Date d'envoi des convocations 4 avril 2014			
Séance précédée d'une réunion de la commission permanente en date du			

Le procès-verbal de la séance précédente en date du 24 février 2014. est soumis au vote des membres présents et

X est approuvé à l'unanimité avec 17 voix pour

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du compte rendu du CA du 24 février 2014

AFFAIRES FINANCIERES
- Compte financier 2013
- Adhésion au GRETA du Calvados
- Avenant à la convention financière des contrats aidés

L'ordre du jour de la séance est adopté à l'unanimité avec 17 voix pour

NOMS	SIGNATURE
Président : M. LEBLANC Blaise	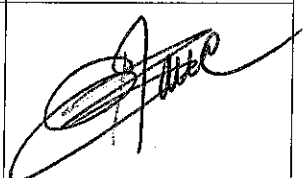
Secrétaire : Mme JOIN Christelle	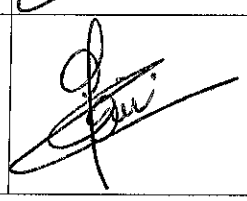

	Nbre
Total de membres du CA	28
Quorum	15
Membres présents avec voix délibérative	17
Membre invité en qualité d'experts	1

COMPTE REDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 AVRIL 2014

-La séance débute à 17h40.

17 personnes sont présentes dans la salle.

Monsieur Leblanc rappelle qu'il y a de nombreuses personnes retenues par des réunions et qu'un certain nombre de professeurs sont mobilisés par des sorties pédagogiques.

Désignation du secrétaire de séance c'est au tour des professeurs. Madame Join se propose.

Monsieur Leblanc souhaite la bienvenue à Madame Chauchard qui représente la nouvelle municipalité, il indique que le maire Monsieur Bail passera dans le courant de la soirée. Il présente ensuite Monsieur Ganzitti, qui lui succédera dans les fonctions de principal du collège à la rentrée de septembre 2014.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. (17 voix pour)

Le compte rendu du CA du 24 février est adopté à l'unanimité. (17 voix pour)

Monsieur Ledran, conseiller général, annonce l'inauguration de la salle Emile Devoir (la salle de vie) le jeudi 15 mai.

Compte financier de l'exercice 2013

Monsieur le Ster, présente le compte administratif de l'ordonnateur pour l'année 2013. Il explique que depuis 2013 il existe un nouveau cadre budgétaire.

Lors de la présentation des comptes du service restauration, Monsieur Ledran indique que le Conseil Général du Calvados attache une attention particulière à la lutte contre le gaspillage et à la consommation de produits locaux. Monsieur Le Ster acquiesce et l'assure que la lutte contre le gaspillage est l'une de ses préoccupations il ajoute par ailleurs qu'il participe avec le chef cuisinier à un groupe de travail, depuis 3 ans, sur l'approvisionnement auprès de filières locales, et que le collège Jean Monnet va participer à la phase de test de la plateforme "agrilocal" mise en place par le conseil général. Cette plateforme a pour objet la mise en contact des collèges avec des producteurs locaux.

Arrivée de Monsieur Romain Bail, maire de la commune et de son directeur de cabinet. Après avoir demandé au Conseil de l'excuser pour son arrivée tardive et son bref passage, il affirme que lui-même et son équipe apporteront leur entier soutien au collège et qu'ils sont préoccupés par les questions d'éducation. Départ de Monsieur Bail et de son directeur.

Reprise par Monsieur Le Ster du compte administratif puis par Monsieur Collet, agent comptable, du compte financier.

Le compte financier 2013 est adopté sans réserves à l'unanimité (17 voix).

La ventilation du résultat est adoptée à l'unanimité (17 voix) : 7020, 20 euros sont ajoutés aux réserves du service général qui atteignent la somme de 61220.59 euros et 6996.25 euros aux réserves du service annexe de restauration qui se montent désormais à 56679.52 euros.

Budget 2014

Monsieur le Ster propose au CA des dépenses sur le budget 2014, à prendre sur les fonds de réserve du service général

(Départ de madame Leroux)

- Réparation d'une porte en acier au rez de chaussée du bâtiment principal coût : 3236.88 euro. Adoption à l'unanimité (16 voix).
- Réparation des moteurs des volets roulants de la salle de vie, pour un coût de 1736.87 euro. Adoption à l'unanimité (16 voix).
- Nettoyage du toit du tunnel d'accès au restaurant scolaire qui permet de le rejoindre depuis le bâtiment A sans craindre les intempéries. Cout : 2718.41 euro. Adoption à l'unanimité (16 voix).

Monsieur le Ster propose au CA des dépenses sur le budget 2014, à prendre sur les fonds de réserve du service restauration

- Achat d'une chambre froide négative, pour un montant de 8000 Euro. Adoption à l'unanimité (16 voix).

Contrats et conventions

- Monsieur Leblanc demande ensuite l'adhésion du collège au GRETA DU Calvados (pas de contribution financière) cela permettra la formation des AED et des CAE. Adoption à l'unanimité (16 voix).
- Enfin il demande l'adhésion à un avenant à la convention financière des contrats aidés. Adoption à l'unanimité (16 voix).

Avant de clore le conseil d'administration Monsieur Leblanc indique que le Rectorat lui demande de prendre les dispositions nécessaires à la fermeture de l'établissement le 6 juin 2014.